

OFFRE D'EMPLOI : AGENT DE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE H/F

Raison sociale : E.P.I. FRANCE

Adresse : 3 rue de Préaux 02130 VILLERS SUR FERÉ

Contact : Valérie BIZOT

Téléphone : 03 23 82 28 97

E-mail : v.bizot@epifrance.fr

E.P.I. France est fabricant d'ingrédients naturels issus de plantes et céréales qui sont destinés à être formulés dans les produits cosmétiques et les compléments nutritionnels.

Description du poste

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un **opérateur de production** ayant une expérience dans l'industrie agroalimentaire ou bien une formation spécifique en agroalimentaire (type métier de bouche), dans l'industrie cosmétique ou pharmaceutique.

Activités principales :

- Chargement des matières premières sur machines semi-industrielles et industrielles
- Surveillance des machines en fonctionnement
- Enregistrement des conditions de fabrication sur des ordres de fabrication préétablies
- Pesées, conditionnement, étiquetage
- Nettoyage des machines, des ustensiles de fabrication et de la zone de production
- Préparation de colis, palettisation
- Manutention (transpalette, chariot élévateur)

Exigences requises :

- Ponctualité, motivation
- Sensibilisation sur le respect des **consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire (dont le risque allergène)** : hygiène personnel, soin et propreté de l'environnement de travail à maintenir (lavage des mains, port de blouse, charlotte, masque, gants ...)
- **Concentration** et **précision** dans les manipulations et les pesées.
- Respect des **consignes de sécurité** : pour certaines activités port de masque et lunettes de sécurité
- **Réactivité** face à un incident de fonctionnement ou à une anomalie

Autres précisions :

- CACES souhaité mais pas obligatoire
- Pas de port de charges lourdes

Lieu de travail : Villers sur Fère 02130

Jours et horaires de travail :

- 37.5 heures par semaine
- Jours de travail : 5 jours consécutifs du lundi au samedi avec 1 jour de congés dans la semaine. Travail ponctuel le dimanche (salaire double le dimanche)
- Horaires : 7.5 heures/jour modulables entre 7h00 et 18h00 selon l'organisation de l'activité. Pause de déjeuner de 45 min.
- Heures supplémentaires payées ou récupérables en fonction de la charge de travail

Salaire : En fonction de l'expérience ou du niveau d'études + participation aux frais de transport « domicile-travail »

Contrat : CDD ou intérim lié à une surcharge de travail, pouvant déboucher ensuite sur un CDI en fonction de l'évolution de l'activité de l'entreprise.